



Communiqué de presse



Emetteur : Direction de la Communication et de l'Information

Date : 10 septembre 2019

Objet : **Le Loiret se mobilise en faveur de l'insertion**

Mobilité des bénéficiaires du RSA : le Département cède deux véhicules à l'association d'insertion Imanis

Marc Gaudet, président du conseil départemental, et Viviane Jehannet, vice-présidente en charge du Logement et de l'Insertion, ont remis mardi 10 septembre les clés de deux véhicules réformés du Département à l'association d'insertion Imanis. Ces deux voitures pourront être louées à bas prix auprès d'Imanis par des bénéficiaires du RSA rencontrant des difficultés de mobilité dans leur parcours d'insertion.

Ces deux voitures pourront faire l'objet d'une location pouvant aller jusqu'à 6 mois dans le cadre d'une reprise d'emploi ou d'une formation. Elles pourront également être empruntées de façon plus ponctuelle afin de permettre aux bénéficiaires du RSA dépourvus de véhicule d'assurer des missions en intérim, d'honorer un rendez-vous Pôle emploi ou de se rendre à un entretien d'embauche.

Le Département du Loiret accompagne ce don à titre gracieux d'une subvention annuelle et reconductible de 20 000 € destinée à :

- assurer le bon fonctionnement de ce système de location à bas prix ;
- prendre en charge l'assurance des véhicules et leur entretien annuel.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan d'action mis en place par le Département. En effet, les caractéristiques géographiques du Loiret (superficie importante avec ses 6 775 km et concentration des offres d'emplois et de formations dans la périphérie d'Orléans et de Montargis) ainsi que les spécificités actuelles du marché du travail (temps partiel, flexibilité des horaires) font de la mobilité un enjeu d'autant plus important.

Contact presse :
Stéphanie Cachinero
02 38 25 43 38
stephanie.cachinero@loiret.fr